



CERTIFICATION VÉLOSYMPATHIQUE VOLET ORGANISATION

Frais pour le dépôt d'une candidature

TYPE D'ORGANISATION

FRAIS

Les frais indiqués sont pour le dépôt d'une seule candidature.
Les frais incluent un rapport de rétroaction détaillé
et, si l'organisation est certifiée, une plaque de certification.

OBNL		100 \$
ORGANISME PUBLIC OU PARAPUBLIC		750 \$
ÉTABLISSEMENT COLLÉGIAL		500 \$
ÉTABLISSEMENT UNIVERSITAIRE		750 \$
AUTRE ORGANISATION		
1 à 49 employés		100 \$
50 à 99 employés		150 \$
100 à 199 employés		250 \$
200 à 499 employés		350 \$
500 à 999 employés		500 \$
1000 employés ou plus	tarif de base	500 \$
	+ par tranche de 500 employés supplémentaires	100 \$

VOTRE ORGANISATION POSSÈDE PLUSIEURS EMPLACEMENTS PHYSIQUES ET DÉPOSERA DONC PLUS D'UNE CANDIDATURE À UNE RONDE DE CERTIFICATION ?

Dans l'éventualité où votre organisation possède plusieurs sites, vous devez déposer une demande de certification par site et les frais suivants sont exigés :

Frais mentionnés au tableau pour l'emplacement ayant le plus grand nombre d'employés
+
100 \$ par emplacement supplémentaire

Un seul rapport de rétroaction sera remis pour tous les emplacements de la même organisation, mais chaque emplacement certifié recevra une plaque de certification.